



Conseils de sécurité en matière de jouets



Les fabricants de jouets doivent s'assurer de respecter les normes de sécurité sur les jouets établies par Santé Canada. Il arrive parfois que des jouets dangereux se retrouvent dans les magasins et les foyers. Il se peut aussi que vous ayez chez vous de vieux jouets qui ne sont plus sécuritaires ou que vos enfants utilisent leurs jouets de façon dangereuse.

Voici quelques conseils pour vous aider à choisir des jouets sécuritaires et vous assurer que vos enfants les utilisent convenablement.

★ Avant l'achat d'un jouet – neuf ou usagé

- Lisez et respectez l'âge indiqué sur l'étiquette, les mises en garde, les avertissements et les instructions d'assemblage.
- Recherchez des jouets solides et de bonne fabrication.
- Recherchez les jouets sur lesquels apparaissent les coordonnées du fabricant ou de l'importateur.
- Achetez des jouets qui conviennent à l'âge de votre enfant. Les jouets destinés aux enfants plus âgés peuvent contenir de petites pièces ou présenter d'autres risques qui les rendent dangereux pour les jeunes enfants.

Remarque : Soyez tout aussi vigilant avec les jouets fait maison et les jouets artisanaux pour tous les mêmes dangers indiqués ci-dessous.

★ Risques d'étouffement

- Les jeunes enfants, en particulier ceux âgés de moins de trois ans, mettent souvent des objets dans leur bouche. Ils risquent de s'étouffer avec de petits jouets, de petites balles ou de petites pièces de jouets non fixées. **Gardez ces objets hors de la portée de vos enfants.**
- Connaissez les habitudes de jeu de votre enfant. Les petits jouets peuvent être dangereux même pour les enfants plus vieux qui mettent encore des objets, autres que des aliments, dans leur bouche.
- Assurez-vous que les jouets à presser ne contiennent aucun dispositif sonore ou vibrant qui pourrait se détacher.
- Assurez-vous que les autos et les camions ne possèdent pas de roues, de pneus ou d'autres petites pièces détachables.
- Assurez-vous que les yeux, le nez et autres petits objets sur les jouets rembourrés ou en peluche ne risquent pas de se détacher.

★ Autres risques

- Assurez-vous que les jouets pour bébés comme les hochets et les anneaux de dentition sont assez gros pour ne pas rester coincés dans la gorge du bébé.
- Évitez les jouets munis de cordes de longueur qui pourraient s'enrouler autour du cou de l'enfant et l'étrangler, en particulier les cordes élastiques ou collantes.
- Assurez-vous que le jouet ne contient pas de bouts pointus ou de bords tranchants, car ils présentent un risque de coupures pour les enfants.

★ Après l'achat

- **Ne laissez jamais vos enfants sans surveillance et apprenez-leur à utiliser les jouets de façon sécuritaire.**
- Débarrassez-vous sans tarder de l'emballage des jouets, comme les sacs et les pellicules de plastique, la mousse de polystyrène, les agrafes et les attaches, qui présentent un risque d'étouffement ou d'étranglement pour les enfants.
- Tenez tous les jouets, en particulier les jouets en peluche et en matière souple, loin des sources de chaleur comme les cuisinières, les foyers et les radiateurs. Ils pourraient prendre feu et brûler un enfant.
- Vérifiez souvent les jouets pour vous assurer qu'ils ne contiennent pas de pièces détachables ou brisées ou d'arêtes vives; réparez tout jouet non solide ou brisé, ou débarrassez-vous-en.
- Assurez-vous que les jouets pour les lits d'enfants, les parcs d'enfants et les poussettes sont bien installés et qu'ils restent bien en place. Vérifiez souvent.
- Retirez du lit tous les mobiles et barres de jouets dès que le bébé peut se mettre à quatre pattes.

★ Rangement des jouets

- Rangez les jouets et les jeux des grands enfants séparément de ceux des jeunes enfants.
- Utilisez un coffre à jouets sans couvercle ou muni d'un couvercle léger qui ne risque pas de se rabattre sur l'enfant.
- Les coffres de rangement ne conviennent pas tous pour les jouets. S'ils sont munis d'un couvercle, enlevez-le ou assurez-vous que :
 - ▶ le coffre comporte des trous d'aération pour que l'enfant puisse respirer s'il se faufile à l'intérieur;
 - ▶ le couvercle est pourvu d'une charnière qui maintiendra le coffre ouvert, peu importe sa position, même si un enfant essaie de le fermer; et
 - ▶ le coffre est exempt de tout mécanisme qui pourrait verrouiller le couvercle et empêcher l'enfant de sortir du coffre.



- Il faut tenir les bacs de rangement étanches et les vieux coffres munis d'un couvercle hors de la portée des enfants. Un enfant qui reste coincé à l'intérieur de tels coffres pourrait suffoquer.

★ Jouets munis d'aimants

- Une fois avalés, les aimants peuvent s'attirer à travers les parois intestinales et ainsi causer de graves blessures et même la mort. Les petits aimants puissants utilisés dans les jouets, les bijoux et autres articles de maison peuvent être dangereux si l'article qui les contient, ou l'aimant lui-même, sont suffisamment petits pour être avalés.
- Pensant qu'il s'agissait de bonbons, des enfants ont avalé des petits aimants.
- Apprenez aux enfants, **peu importe leur âge**, qu'ils ne doivent jamais mettre de petits aimants ou de petits objets qui en contiennent dans leur bouche.
- Tenez les jouets munis de petits aimants hors de la portée des enfants de tout âge qui ont tendance à mettre des objets dans leur bouche.
- Vérifiez si les jouets magnétiques ont perdu leurs aimants et dès que vous trouvez un aimant, retirez-le de l'aire de jeu.
- Si votre enfant a avalé un aimant ou plusieurs aimants ou si vous soupçonnez qu'il en a avalé un ou plus, consultez un médecin sans tarder.

★ Jouets à enfourcher

- Choisissez un jouet à enfourcher adapté à l'âge, à la taille et aux capacités de votre enfant.
- Assurez-vous que le jouet à enfourcher ne risque pas de basculer et qu'il restera stable même si l'enfant se déplace à différents endroits sur le jouet.
- Veillez à ce que l'enfant qui joue avec un jouet à enfourcher soit loin d'un escalier, de la circulation, d'une piscine et de tout autre endroit dangereux.
- Sachez qu'un enfant qui utilise un jouet à enfourcher à roues peut se déplacer très rapidement. Avant le jeu, déplacez les objets qui pourraient s'abattre sur l'enfant comme les meubles, les lampes, les décorations ou les appareils électriques et éliminez toute autre source de danger comme les cordons d'alimentation.
- Compte tenu du danger qu'elles présentent, les marchettes pour bébé sont interdites au Canada. Ne les utilisez pas.

★ Jouets à piles

- L'installation des piles doit être réservée aux adultes. Si elles sont mal installées ou si elles ne sont pas du même genre, il pourrait se produire une fuite ou une surchauffe et pourrait causer des blessures.
- Seul un adulte devra charger les piles. Les chargeurs de piles et les adaptateurs peuvent causer un risque de brûlure thermique chez les enfants.
- Assurez-vous que les enfants sont incapables d'ouvrir le compartiment à piles des jouets.
- Ne laissez pas votre enfant dormir avec un jouet à piles. Ces jouets peuvent présenter un risque de brûlure ou de blessure en cas de fuite ou de surchauffe des piles.
- Appelez sans tarder un médecin ou un centre antipoison si votre enfant avale une pile. Ces dernières peuvent être toxiques.

★ Ballons en latex

- Un certain nombre de décès sont attribuables aux ballons en latex. Ces derniers peuvent être aspirés et ainsi obstruer les voies respiratoires d'un enfant.
- Gardez toujours les ballons en latex non gonflés et les fragments de ballon éclaté hors de la portée des enfants.
- Les ballons en latex doivent servir de décoration et non pas de jouet.

★ Jouets qui émettent des sons

- Le fait de jouer souvent et trop longtemps avec des jouets très bruyants peut nuire à l'ouïe de votre enfant.
- Si vous devez hurler pour vous faire entendre, le jouet est probablement trop bruyant et il est préférable de ne pas l'utiliser.
- Choisissez des jouets dont vous pouvez ajuster le volume. Vous pourrez ainsi garder le volume à son minimum ou simplement faire en sorte que le jouet n'émette plus aucun bruit.

★ Bijoux

- Ne laissez jamais votre enfant sucer ou mâcher des bijoux en métal. Ces derniers pourraient contenir du plomb. L'ingestion de plomb, même en petite quantité, peut nuire à la santé et au développement d'un enfant.
- Ne placez jamais un collier, une ficelle, un ruban ou une chaîne autour du cou d'un enfant de moins de trois ans. Ces objets présentent un risque d'étranglement pour les jeunes enfants tandis que les petits accessoires qui pourraient les garnir présentent un danger d'étouffement.

Plus d'information sur le jeu en toute sécurité

- Gardez les petits objets ménagers comme les crayons brisés, la monnaie, les pinces à papier, les capuchons de stylos, les bijoux, les pinces à cheveux, les vis, les boutons, les clés, les bonbons et la gomme à mâcher hors de la portée des enfants de moins de trois ans. Ces articles sont une cause courante d'étouffement.
- Les décorations et les objets de collection peuvent contenir de petites pièces qu'un enfant pourrait mettre dans sa bouche et ainsi risquer de s'étouffer, ou encore des pièces tranchantes susceptibles de causer des coupures. Même si ces objets attirent souvent les enfants, il y a fort à parier qu'ils ne respectent pas les normes de sécurité pour les jouets. Gardez-les hors de la portée des enfants.
- Achetez des accessoires de fête qui conviennent à l'âge des enfants.
- Assurez-vous également que les accessoires de fête, notamment les sifflets et les flûtes de fête, ne comportent pas de petites pièces comme des languettes mobiles, qui risquent d'être aspirées, même par des enfants plus âgés.

Santé Canada porte une attention particulière aux plaintes des consommateurs relativement à la sécurité des produits. Pour en savoir plus ou si vous croyez qu'un jouet pourrait être dangereux, communiquez avec la Sécurité des produits de Santé Canada au :

► 1-866-662-0666 ou à l'adresse cps-spc@hc-sc.gc.ca

La Sécurité des produits de consommation de Santé Canada vous invite à vous abonner à son bulletin de nouvelles électronique, *Nouvelles de la sécurité des produits de consommation*. Les abonnés reçoivent des mises à jour lorsque des avis et des mises en garde aux consommateurs, des renseignements, des retraits du marché de produits de consommation ainsi que des documents de consultation en ce qui a trait à la sécurité des produits de consommation sont affichés sur le site Web de Santé Canada.

► www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/advisories-avis/_subscribe-abonnement/index-fra.php

